

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2014**

<b>Date de la convocation : 11 avril 2014</b> Date d'affichage: 11 avril 2014	<b>Nombre de membres en exercice : 19</b> <b>Nombre de votants : 19</b> Nombre de procurations :
<i>L'an deux mille quatorze, le quinze avril, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le onze avril, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Dominique Pougard, maire</i>	<b>Présents :</b> Dominique POUGNARD, Stéphanie DELGUTTE, Stéphane BONNIN, Patrice BARBOT, Catherine SAUVARD, Pascal AMICEL, Marc CHOLLET, Nadette PORCHER, Hervé SABOURIN, Sylvie DEPLANQUE, Christine FAZILLEAU, Emmanuel FAZILLEAU, Fabrice BRAULT, Coralie BABIN, Florence MARSAC, Thierry GAUTREAU, Stéphanie BOUROLLEAU, Didier FRAIGNEAU, Anne-Sophie VALLET
<b>Secrétaire de séance :</b> Christine BAVEREL, secrétaire de mairie	<b>Absents excusés :</b>

*La séance est ouverte à 20 h 45.*

**ORDRE DU JOUR****1. Adoption du procès-verbal de séance du 07 avril 2014**

Le procès verbal n'appelant aucune remarque des participants, il est adopté à l'unanimité.

**2. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

Dans le but de préparer le Conseil municipal permettant d'adopter le budget primitif 2014, une commission élargie à l'ensemble des conseillers s'est tenue le 10 avril 2014. Madame Dominique Pougard en présente la synthèse :

**→ MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET POURSUITE DES INVESTISSEMENTS**

*La volonté de maîtrise des dépenses (notamment de fonctionnement) sera le maître mot de l'année 2014, afin de préserver notre capacité d'autofinancement et notre épargne nette. Cette dernière doit permettre de réaliser les gros travaux d'entretien du patrimoine communal. Toutes les possibilités de réduction de dépenses, sans conséquences sur la qualité du service rendu, devront être exploitées. **La réflexion et le volontarisme dans ce domaine devront être une préoccupation constante de l'ensemble des agents et utilisateurs des locaux publics.***

**→ LES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE RECETTES**

*En 2014 comme les années précédentes, les élus ne souhaitent pas augmenter les taux d'imposition. La seule hausse résultera de la revalorisation forfaitaire des bases locatives, fixée par l'État à 0,9% dans la loi de finances 2014.*

**→ LA CAPACITÉ D'EXTINCTION DE LA DETTE**

*La capacité d'extinction de la dette représente le nombre d'année qu'il faudrait à la commune pour rembourser sa dette si elle arrêta tout investissement. Ce coefficient d'extinction est aujourd'hui de 4 ans. C'est le résultat d'une gestion rigoureuse, démontrée par Mme la Trésorière lors du vote du compte administratif en février 2014.*

**→ UNE SECTION D'INVESTISSEMENT MARQUÉE PAR UNE RÉALISATION D'ENVERGURE**

*Grâce à des marges de manœuvre préservées sur la section de fonctionnement, la municipalité maintient un important programme d'investissement. Il faut noter que la commune a faiblement emprunté ces dernières années : des opérations d'investissement importantes ont été financées sur fonds propres et grâce à la sollicitation systématique de subventions.*

*Une prévision pluriannuelle des projets d'investissement pour la période 2014 / 2015 est mise en place.*

**Le principal investissement sera l'aménagement des salles multifonctions.**

**2.1 Vote des taux d'imposition 2014**

**D/2013-036**

Date de réception de l'accusé de réception : 18/04/2014 - Identifiant unique de l'acte : 079-217901255-20140415-FORS-2014-036-DE

**Le conseil municipal**, réuni sous la présidence de Madame le maire Dominique Pougard, après avoir entendu l'orientation budgétaire 2014,  
*considérant que l'équilibre du budget 2014 ne nécessite pas d'augmentation de la fiscalité,*  
et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide de ne pas augmenter les taux d'imposition de l'année 2013 et vote les taux suivants pour l'année 2014:**

Type de taxe	Taux 2013	Taux 2014
<b>Taxe d'habitation</b>	14,14 %	<b>14,14 %</b>
<b>Taxe foncière sur bâti</b>	17,97 %	<b>17,97 %</b>
<b>Taxe foncière sur non bâti</b>	54,17 %	<b>54,17 %</b>

**2.2. Vote du budget primitif 2014 de la commune**

**D/2013-037**

Date de réception de l'accusé de réception : 16/05/2014 - Identifiant unique de l'acte : 079-217901255-20140415-FORS-2014-037-B-DE

**Le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2014, en section de fonctionnement et en section d'investissement comme suit:**

<b>BUDGET PRIMITIF 2014 - Section de fonctionnement</b>			
<b>Dépenses votées</b>		<b>Recettes votées</b>	
011 – Charges à caractère général	374.550,00	013 – Atténuation de charges	10.742,73
012 – Charges de personnel	449.400,00	70 – Produits des services du domaine	85.260,00
014 – Atténuation de produits		73 – Impôts et taxes	589.588,00
65 – Charges de gestion courante	86.400,00	74 – Dotations et participations	333.509,23
66 – Charges financières	44.000,00	75 – Autres produits de gestion courante	28.784,00
67 – Charges exceptionnelles	2.700,00	76 – Produits financiers	25,00
022 – Dépenses imprévues	109,03	77 – Produits exceptionnels	3.000,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>957.159,03 €</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>1.050.908,96 €</b>
023 – Virement à la section d'investissement	190.000,00	002 – Excédents antérieurs reportés	<b>66.250,07</b>
042 – Op. d'ordre de transfert entre sections		042 – op. d'ordre de transfert entre sections	30.000,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1.147.159,03 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1.147.159,03 €</b>

**Le budget est voté par chapitre, pour la section de fonctionnement.**

<b>BUDGET PRIMITIF 2014 - Section d'investissement</b>					
<b>Dépenses votées</b>		<b>R.A.R votés</b>	<b>Recettes votées</b>		<b>RAR votés</b>
<b>001 - Déficit investiss<sup>t</sup> 2013</b>	<b>337.007,66</b>		<b>13 – subventions investissement</b>	<b>7.000,00</b>	<b>50.655</b>
<b>16 - Opérations financières</b>	<b>107.825,00</b>		<b>10 – Dotations, fonds divers</b>	<b>567.710,00</b>	
- dont remboursement emprunts	105.325,00		1068 – Affectation 2013	415.152,00	
<b>Dépenses d'équipement</b>			T.L.E/ Taxe aménagt	8.000,00	
⇒ <b>Opérations ci-après :</b>	<b>960.232,34</b>	<b>138.800,00</b>	FCTVA	89.000,00	
Réparations/aménagmt bâtiments	94.932,34	32.300,00	Reversement SIVOM	55.558,00	
Travaux de voirie	148.000,00	16.100,00	<b>16 – Emprunts &amp; dettes assimilées</b>	<b>748.500,00</b>	
Extension des réseaux	6.300,00	5.700,00	<b>Nouvel mprunt</b>	<b>746.000,00</b>	
Achat et réparation de matériel	29.000,00	6.000,00	Dépôts et cautionnements	2.500,00	
Frais d'études aménagements	3.000,00	5.000,00			
Achat de terrains					
Aménagement du centre bourg					
Eclairage public – mise aux normes		60.000,00			
Salles multifonctions	679.000,00	13.700,00			
<b>- Opérations d'ordre</b>	<b>40.000,00</b>		<b>- Opérations d'ordre</b>	<b>200.000,00</b>	
040- travaux en régie	30.000,00		<b>021 – virement section fonct</b>	<b>190.000,00</b>	
041 – op. patrimoniales	10.000,00		041 – op. patrimoniales (238)	10.000,00	
<b>TOTAL 2014</b>	<b>1.145.065 €</b>	<b>138.800 €</b>	<b>TOTAL 2014</b>	<b>1.523.210,00</b>	<b>60.655</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1.583.865,00 €</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1.583.865,00 €</b>	

**Le budget est voté par opération pour la section d'investissement.**

<b>3. Achat de matériel informatique</b>	<b>D/2013-038</b>
Date de réception de l'accusé de réception : 18/04/2014 - Identifiant unique de l'acte : 079-217901255-20140415-FORS-2014-038-DE	

Pascal Amicel informe les participants que du matériel informatique doit être acheté ou remplacé :

- un ordinateur portable pour Dominique Pougard,
- un poste fixe pour le secrétariat de mairie,
- un écran pour la bibliothèque,
- un vidéo projecteur interactif pour l'école primaire.

Après consultation de plusieurs fournisseurs, son choix s'est arrêté sur l'entreprise LDLC Pro (69 Dardilly) qui a déjà fourni plusieurs fois la commune et dont les prestations sont très satisfaisantes. Pascal Amicel propose le devis suivant

Matériel	Prix H.T.		
Portable	524,12 €		
Sacoche portable	33,25 €		
Poste fixe	406,62 €		
Ecran mairie	129,12 €		
Office 2013 (X2)	379,92 €		
Ecran Bibliothèque	124,96 €		
Vidéo Interactif	1 541,62 €		
Remise 5%	-156,98	Frais de port offerts	
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>2.982,63 €</b>	<b>TOTAL TTC.</b>	<b>3.579,16 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **le conseil municipal accepte le devis ci-contre et d'engager cette dépense** qui sera imputée sur l'opération « achat de matériel » du budget 2014.

#### 4. QUESTIONS DIVERSES

##### ⇒ **CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2014**

Rassemblement à 11 h 00 parvis de la Mairie, cérémonie au monument aux morts : allocutions, dépôt de gerbes, puis vin d'honneur.

Rendez vous à 10 h 30 pour les membres de la commission Fêtes et cérémonies.

##### ⇒ **POINT SUR LES SALLES MULTIFONCTIONS**

Le permis de construire a été déposé.

Le planning suivant est prévu :

- Juin ..... appel d'offres
- juillet/août ..... réception et analyse des offres
- septembre ..... choix des entreprises
- octobre ..... début des travaux
- mai/juin 2015 ..... fin des travaux

##### ⇒ **CAN**

Stéphanie Delgutte informe les participants que l'élection du président et 13 vice-présidents a eu lieu le 14 avril 2014.

##### **Président de la CAN**

Monsieur Jérôme Baloge, maire de Niort

##### **Vice-présidents de la CAN**

Monsieur Claude ROULLEAU .....	Prahecq.....	1er Vice-Président
Monsieur Thierry DEVAUTOUR .....	Echiré.....	2ème Vice-Président
Monsieur Alain BAUDIN.....	Niort .....	3ème Vice-Président
Monsieur Jacques BROSSARD .....	Chauray.....	4ème Vice-Président
Monsieur Joël MISBERT .....	Vallans .....	5ème Vice-Président
Madame Elisabeth MAILLARD.....	Saint-Rémy .....	6ème Vice-Présidente
Monsieur Michel SIMON.....	Coulon.....	7ème Vice-Président
Monsieur Jean BOULAIS .....	Beauvoir-sur-Niort.....	8ème Vice-Président
Monsieur Jacques BILLY.....	Aiffres .....	9ème Vice-Président
Monsieur Philippe MAUFFREY .....	Mauzé-sur-le-Mignon .....	10ème Vice-Président
Madame Dany BREMAUD .....	Saint-Hilaire-La-Palud .....	11ème Vice-Présidente
Monsieur Eric PERSAIS.....	Niort .....	12ème Vice-Président
Monsieur Jacques MORISSET .....	Prin-Deyrancon .....	13ème Vice-Président

D'autres conseillers communautaires seront en charge de délégations, lesquelles seront définies dans les prochains jours.

Il a également été établi qu'une « conférence des maires » se tiendrait avant chaque conseil communautaire. Elle réunira un représentant par commune et aura pour but de préparer le conseil.

##### ⇒ **PARKING DE LA GARE**

Plusieurs conseillers ont fait part d'une demande des utilisateurs : l'éclairage est insuffisant, surtout tôt le matin. La municipalité doit envisager de revoir cet éclairage dans les prochains programmes de travaux

\*\*\*\*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 25*

**Récapitulatif des délibérations prises en séance du 15 avril 2014**

N° délibération	Nomenclature « ACTES »		Objet de la délibération	page
<b>D/2014-036</b>	7.2.	<i>Finances locales : fiscalité</i>	<b>Vote des taux d'imposition</b>	2
<b>D/2014-037</b>	7.1.	<i>Finances locales : décisions budgétaires</i>	<b>Vote du budget primitif 2014</b>	2-3
<b>D/2014-038</b>	1.1	<i>Marchés publics</i>	<b>Achat de matériel informatique</b>	3

**Emargements des membres du conseil municipal du 15 avril 2014**

Dominique POUGNARD, maire	
Stéphanie DELGUTTE, adjointe	Stéphane BONNIN, adjoint
Catherine SAUVARD, adjointe	Patrice BARBOT, adjoint
Pascal AMICEL, adjoint	Marc CHOLLET
Nadette PORCHER	Hervé SABOURIN
Sylvie DEPLANQUE	Christine FAZILLEAU
Emmanuel FAZILLEAU	Fabrice BRAULT
Coralie BABIN	Florence MARSAC
Thierry GAUTREAU	Stéphanie BOUROLLEAU
Didier FRAIGNEAU	Anne-Sophie VALLET